

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 avril 2011 à 18 h 10 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Sylvie Dupont-Simard, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc
Madame Line Lecours
Madame Nicole Thiffault-Marchand

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

SONT AUSSI PRÉSENTS,

Monsieur Serge Carpentier Directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer Directeur des Services des ressources humaines

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 45 0411 : Monsieur le commissaire représentant du comité de parents PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0411-01 soit adopté.


Adopté unanimement


Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 46 0411 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 22 mars au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0411-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement.



Président


Secrétaire

Congés
sabbatiques à
traitement différé

Consécutivement, les membres du comité exécutif considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. La résolution ci-après décrite est adoptée au terme des renseignements fournis par monsieur Richard Boyer.

RÉSOLUTION CE 47 0411 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément aux dispositions liant, aux personnes suivantes :

- Madame Pauline Mongrain, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2013-2014, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2011;
- Madame Anne-Marie Gorham, enseignante à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2013-2014, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2011;
- Monsieur Sylvain Dubois, enseignant à l'école Dominique-Savio, à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une durée d'une (1) année, soit l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2011.

Adopté unanimement.

À 18 h 15, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 48 0411 : Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.


Adopté unanimement.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE




Président

Secrétaire